



Réglage des pompes de circulation

Une installation de chauffage possède une ou plusieurs pompe(s) de circulation afin de faire circuler l'eau de chauffage dans les différents circuits.

Souvent les circulateurs installés sont trop puissants et réglés sur une position de fonctionnement trop élevée. Cela engendre une surconsommation d'électricité importante et d'éventuels dysfonctionnements.

Par exemple, lorsque les pompes de circulation fonctionnent trop rapidement, l'eau de chauffage circule trop vite dans le circuit et la chaleur n'a pas le temps de se diffuser correctement par les émetteurs de chaleur (radiateurs ou plancher chauffant). L'écart entre température de départ et de retour est alors très faible.



être important.

Les thermomètres placés sur les différents tuyaux permettent de contrôler ces températures. Plus il fait froid dehors, plus l'écart entre la température aller et retour devrait

Lorsque la température extérieure est inférieure à 0°C, cette différence ne devrait pas être inférieure à 5°C. Si l'écart de température est inférieur à 5°C, il est conseillé de baisser la vitesse du circulateur.

La plupart des anciens modèles de circulateur ont un commutateur positionnable sur trois vitesses allant de 1 la plus lente à 3 la plus rapide.

ACTION : Baissez la vitesse d'un cran

Si jamais vous constatez une température ambiante trop faible vous pourrez toujours remonter la vitesse de la pompe.



Les pompes de circulation commercialisées aujourd'hui sont réglées électroniquement pour adapter leur force aux besoins de l'installation, ce sont des pompes à vitesse variable. Plus chers à l'achat, ces modèles se remboursent en quelques années grâce à leur faible consommation d'électricité.

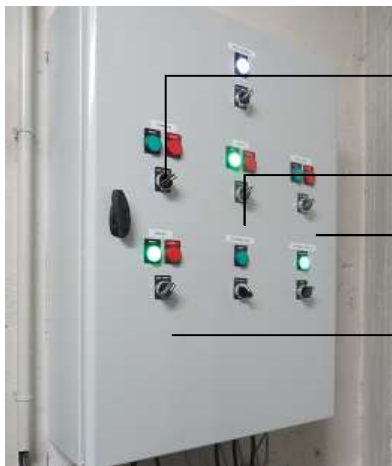
Avant de changer vos pompes, demandez à un spécialiste de calculer la puissance nécessaire afin de ne pas surdimensionner le circulateur.

**ACTION : Eteignez les pompes de circulation pour le chauffage en été**

Lorsque vous éteignez votre chaudière en été, si vous n'éteignez pas vos pompes de circulation, celles-ci continueront de tourner et engendreront une consommation électrique importante et inutile. Vous trouverez en général un commutateur spécial pour l'arrêt des circulateurs sur votre tableau électrique.



Exemple de tableau électrique :



- Recyclage => ne jamais couper si la chaudière n'est pas éteinte
- Circuit de chauffage 1 => couper
- Circuit de chauffage 2 => couper
- Circuit eau chaude sanitaire => ne pas couper



Attention si l'eau chaude sanitaire est produite par votre chaudière, il ne faut pas arrêter les circulateurs qui servent au fonctionnement de la chaudière (circulateur de recyclage) ou à la production d'eau chaude. En cas de doute, il vaut mieux poser la question au chauffagiste lors de sa prochaine visite.

Si vous possédez une boucle de circulation sur le circuit d'eau chaude sanitaire, pensez aussi à couper cette pompe durant les périodes d'inoccupation (vacances d'été par exemple).

Pour éviter un redémarrage difficile des circulateurs au rallumage du chauffage, vous pouvez les faire fonctionner (attention à ce que les vannes soient ouvertes) pendant une minute à deux reprises pendant la période estivale.

→ Voir fiche « Éteindre sa chaudière en été »